

Je recherche du foncier agricole dans les Bouches du Rhône

Vous cherchez des terres à la location ou à l'achat, avant de vous lancer prenez le temps de vous poser quelques questions concernant entre autres :

- La **superficie** minimum dont vous avez besoin pour vous installer,
- La superficie que vous envisagez dans plusieurs années,
- Les moyens **financiers** dont vous disposez,
- Les **aménagements** que vous souhaitez faire (bâtiments d'élevage, stockage ou autre) et les réglementations **d'urbanisme** liées au terrain que vous convoitez,
- L'accès à **l'eau** et à **l'électricité**.
- L'accès à des axes routiers suffisamment entretenus,
- La **proximité** avec votre lieu de **vie**, avec vos **fournisseurs**, avec vos **clients**.

A savoir : pour avoir des idées de prix pour les locations ou les ventes de terres agricoles, vous pouvez consulter :

- > **le tarif des baux ruraux** sur le site de la préfecture *http://paca.pref.gouv.fr/* dans les rubriques L'Etat et les territoires > Agriculture > Structures agricoles > Baux ruraux.
- > **La valeur des terres agricoles** sur le site *http://agreste.agriculture.gouv.fr/*dans les rubriques Enquêtes > Territoire, prix des terres > Valeur vénale des terres agricoles

Une fois votre projet bien défini, voici quelques pistes :

Contactez le référent SAFER de votre territoire

La SAFER est l'opérateur foncier de l'espace rural. Ses actions sont développées grâce aux liens tissés avec les notaires, les agriculteurs et les élus locaux. Elle a pour mission la transmission du foncier et réoriente éventuellement sa destination pour la réalisation de projets agricoles.



Contacts du département Bouches du Rhône : Directeur départemental : Philippe Lauraire Le Mercure B, Zone Industrielle des Milles 13851 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 3

Tél. : 04 88 78 00 13 dds13@safer-paca.com

Inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI)

Basé sur une inscription volontaire et gratuite tant pour le cédant que pour le repreneur, le RDI permet aux porteurs de projet à la recherche d'une ferme de repérer celles qui les intéressent. Les annonces sont consultables sur internet et la mise en relation est faite par un conseiller car l'anonymat est préservé jusqu'à la mise en contact effective.

Contact: Christophe PORRY
Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône
Maison des Agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix-en-Provence cedex 1
04 42 23 86 55
c.porry@bouches-du-rhone.chambagri.fr







Renseignez vous auprès du service urbanisme ou agriculture de votre mairie

Pour information, une fois les coordonnées d'une parcelle en friche identifiées sur le cadastre ou sur www.geoportail.gouv.fr, la commune ou le Centre des impôts peut vous donner de façon ponctuelle les informations d'identité et d'adresse de propriétaires de parcelles, sur une demande motivée de votre part. Vous pouvez donc aisément vous procurer les coordonnées postales d'un propriétaire dont les terres sont en friche, afin de lui envoyer un courrier pour solliciter spontanément un fermage ou un achat de ces terres.





Effectuez des recherches sur internet :

Surfez sur « LebonCoin », « Agriaffaires » sur la rubrique « Immobilier » ou autres sites internet d'annonces d'achat/location d'immobilier





Initiatives Pour une Agriculture

Citoyenne et Territoriale

Adhérez aux réseaux agricoles :

En prenant votre adhésion au sein d'une association ou d'un collectif, vous serez tenus informés via des bulletins d'information ou des mails réguliers des petites annonces, notamment concernant le foncier agricole.

L'ADEAR13 met notamment en ligne une carte interactive pour recenser les offres et demandes de foncier agricole, utilisée aussi par les partenaires du réseau Inpact :

- Alliance Provence
- l'ARDEAR
- Bio de Provence
- La Confédération Paysanne
- Le réseau CIVAM
- Filière Paysanne
- Le MODEF
- Les Paniers Marseillais

Contact: François MARCADE Animateur Inpact PACA 04 90 78 35 39 inpact.paca@gmail.com





Un document élaboré par l'ADEAR13. Juillet 2013.